

Madame la Directrice Académique
Direction Académique du Val d'Oise
2 A, avenue des Arpents
95525 CERGY PONTOISE CEDEX

Cergy, le vendredi 28 juin 2013

Madame la Directrice Académique,

Suite aux annonces concernant les mesures catégorielles (passage à la hors classe pour 3 % des collègues dès 2013), il est important que chaque collègue partant à la retraite au 1er septembre puisse être informé le plus rapidement possible.

Le SNUipp-FSU a demandé que le ministère communique officiellement aux DASEN l'augmentation du nombre de promus à la hors-classe au 1^{er} septembre 2013. Dans le même temps, le SNUipp-FSU 95 demande qu'un groupe de travail se tienne rapidement. Pour autant, il semble nécessaire que l'administration informe et interroge dès maintenant les collègues concernés et notamment les promus-retraitables pour qu'ils puissent se déterminer (annuler leur départ à la retraite ou pas) dans les meilleures conditions.

Enfin, nous réitérons notre demande de communication aux délégués du personnel de la liste des retraitables de la part de l'administration. En effet, il nous est impossible d'informer individuellement chaque collègue concerné. Or ceux-ci doivent avoir connaissance de cette possibilité d'avancement et de l'incidence éventuelle sur le montant de leur pension au cas où ils souhaiteraient reporter leur départ à la retraite à la rentrée 2014.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous prie d'accepter, Madame la Directrice Académique, l'expression de mes salutations respectueuses.

Pour le SNUipp-FSU 95

Véronique Houttemane

Secrétaire départementale du SNUipp 95